

Chères et chers collègues,

Initié et coordonné par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), le projet d'Aire terrestre éducative (ATE) est mis en place depuis 2018.

Une ATE est une petite zone géographique, proche de l'école, gérée de manière éco-citoyenne par des élèves de cycle 3 (une mixité cycle 2- cycle 3 ou une classe unique est néanmoins possible ), accompagnés par un référent scientifique membre d'une association, d'une réserve naturelle, d'un parc, d'un syndicat de gestion de l'eau, d'une association de chasse et de pêche....

Les élèves réunis en Conseil de la Terre, déterminent démocratiquement, en fonction des éléments spécifiques au site qu'ils ont choisis, les actions à mener sur le long terme (réhabilitation, aménagement, création, ...). Le projet est mené sur au moins une année et une dizaine d'interventions du référent est prévue sur site et en classe la première année.

Tout acte de candidature nécessite l'engagement d'un enseignant, d'une structure référente avec une personne identifiée et l'accord de la municipalité.

L'AFB fournit une aide méthodologique et des ressources pédagogiques accessibles dans une boîte à outils disponible sans inscription préalable.

Le référent apporte ses compétences en matière de découverte, d'identification et de gestion de la faune et de la flore de l'ATE en collaboration avec l'enseignant et en fonction des initiatives choisies par le Conseil des élèves.

En fin de première année, une labellisation est possible, sur dossier. Elle valorise le travail des élèves et permet la poursuite du projet avec un accompagnement ; une mise en relation, des échanges (correspondance, visite lors d'une classe découverte, ...) entre ATE voisines ou lointaines, et aussi avec des Aires marines éducatives sont possibles afin que les élèves découvrent d'autres écosystèmes et d'autres façons de gérer une aire éducative.

Le lien [https://ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Appels%20%C3%A0%20projets/AME-ATE/charte\\_ATE.pdf](https://ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Appels%20%C3%A0%20projets/AME-ATE/charte_ATE.pdf) vous donne accès à un document rédigé par l'AFB vous permettant d'avoir une idée plus aboutie et d'autres liens utiles.

Pour information, il y a actuellement 4 ATE dans l'académie : Saint-Sylvestre (87), Rochechouart(87), Ars (23) et Beynat (19).

Si vous souhaitez créer un projet d'Aire terrestre éducative (ATE), les inscriptions sont ouvertes jusqu'à fin septembre.

La mission EDD se tient à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

--

Bien cordialement

**Josiane Lévy**

IA-IPR de physique-chimie  
Cheffe de mission académique Éducation au développement durable  
Correspondante Académique pour les Sciences et Technologies

Rectorat de l'académie de Limoges  
13 rue François Chénieux  
CS 23124 - 87031 Limoges cedex 1  
tél : 06 82 56 25 22  
[www.ac-limoges.fr](http://www.ac-limoges.fr) | [Twitter](#) | [Instagram](#)